

Département de la Charente Maritime
Commune de **Saint-Pierre d'Oléron**
Plan Local d'Urbanisme

PLU de Saint-Pierre D'Oléron

- 4.4 -

Additif à l'inventaire au titre de la Loi Paysage

Vu pour être annexé à la
Délibération du Conseil
Municipal du

Le Maire,

DCM lançant l'élaboration : 28 août 2008

Projet arrêté par le Conseil Municipal : 6 janvier 2011

PLU approuvé par le Conseil Municipal : 1er décembre 2011

Modification simplifiée n°1 approuvée le : 20 octobre 2012

Modification n°1 approuvée le : 21 octobre 2013

Modification n°2 approuvée le : 10 mai 2016



CITADIA CONSEIL SUD OUEST
1029 Bd Blaise Doumerc
82000 MONTAUBAN
Tél. 05 63 92 11 41
Fax 05 63 93 25 47
citadiasudouest@wanadoo.fr
Site : www.citadia.com

SOMMAIRE

1.1.1	Additif à l'inventaire au titre de la loi paysage (art. I123-1-5 7° du CU 3
--------------	--

1.1.1 ADDITIF A L'INVENTAIRE AU TITRE DE LA LOI PAYSAGE (ART. L123-1-5 7° DU CU)

La commune de Saint-Pierre d'Oléron a fait le choix d'identifier de nouveaux éléments bâtis et naturels au titre de la loi Paysage de 1993. Ci-dessous, sont présentés les éléments bâtis ajoutés à cet inventaire patrimonial.

LES BATIMENTS AGRICOLES



BH 176



BH 180



BH 177



BH 595



BI 313



BI 333



BY 120 et BY 345

LES CONSTRUCTIONS BALNEAIRES



BI 109

LES CLOS



BH 405



BH 595



BH 603

LES MICRO PATRIMOINE



BY 368



BY 389

LES MURS



BH 161

LES PERSPECTIVES



BH 173

LES PUITES



BH 343



BI 91